



Programme de
**PRÉPOSÉE OU PRÉPOSÉ AUX SERVICES DE
SOUTIEN PERSONNEL
(PSSP)
Boréal en ligne**

Guide du programme

Automne 2024

Bienvenue !

C'est avec grand plaisir que l'École des sciences de la santé du Collège Boréal vous accueille au programme de *Préposée ou préposé aux services de soutien personnel (PSSP)*.

**Nous vous souhaitons du succès
lors de vos études**



N.B. Dans le présent document, le générique féminin est utilisé uniquement pour alléger le texte.

Préposée ou préposé aux services de soutien personnel

Description du programme

Le programme te prépare à donner des soins qui répondent aux besoins physiques et émotionnels des personnes résidant dans un établissement de soins de longue durée ou un hôpital, ainsi que des clients à domicile.

Approche du programme

Le programme *Préposée ou préposé aux services de soutien personnel* préconise une approche où l'apprentissage se bâtit à partir des activités qui sont susceptibles de se retrouver dans la vie courante. Les différents cours du programme proposent des projets concrets et des simulations interactives qui préparent à des situations réelles en milieu de travail.

Mode d'enseignement

Le programme Techniques en administration des affaires est livré à distance. Cette formule très novatrice combine les avantages de l'enseignement traditionnel et des cours en ligne en offrant l'accès à l'enseignant, la dynamique de groupe, la flexibilité de l'horaire ainsi que l'accessibilité au contenu en tout temps. De plus, tous les cours de spécialisation comptent une composante en direct. Ces webconférences de 120 minutes se vivent à l'internet, en temps réel, et alimentent l'apprentissage par le modelage, la discussion et le travail d'équipe. Elles permettent une collaboration avec le professeur et les collègues et ainsi, offrent une rétroaction immédiate à l'étudiant. Ces webconférences ont lieu chaque semaine et ont toujours lieu après 18h.

Équipement

Ordinateur avec un système d'exploitation Microsoft Windows et une caméra, micro-casque (headset) et une connexion internet sont requis. La suite Microsoft Office et le logiciel Antidote seront fournis gratuitement par le Collège. Le Centre des services informatiques du Collège Boréal peut renseigner la personne étudiante sur les exigences que son ordinateur doit accommoder.

PROGRAMME D'ÉTUDE- Horaire pour la cohorte de septembre 2024

| Côte du cours | Nombre d'heures totales | Nombre d'heures/semaine | Cours préalable (s) | Cours associé (s) | Note de passage |
|--|-------------------------|-------------------------|--|--|-----------------|
| Étape 1 – Bloc 1 – 4 septembre au 18 octobre 2024 | | | | | |
| PSS1035 Rôle et responsabilités du préposé | 28 | 4 heures | Aucun | Aucun | 60 % |
| PSS1034 Fonctions et soins du corps humain | 42 | 6 heures | Aucun | Aucun | 60 % |
| Étape 1 – Bloc 2 – 28 octobre au 11 décembre 2024 | | | | | |
| PSS1033 Étapes de la vie | 28 | 4 heures | Aucun | Aucun | 60 % |
| PSS1029 Pratique laboratoire -Stage pratique de 24 heures, accompli de la 5 ^e à la 7 ^e semaine du cours avec un parrain | 56 | 4 heures | Aucun | Aucun | 70% |
| ENG1009 English in the workplace | 42 | 6 heures | PRP3002 et/ou ENG1008 | Aucun | 50% |
| Étape 2 – Bloc 3 – 6 janvier au 21 février 2025 | | | | | |
| PSS1036 Communication et le monde du travail | 28 | 4 heures | aucun | aucun | 60 % |
| PSS1038 Soins palliatifs | 20 | 3 heures | aucun | aucun | 60 % |
| Étape 2 – Bloc 4 – 3 mars au 18 avril 2025 | | | | | |
| PSS1039 Pratique clinique -Stage avec un parrain | 140 | 20 heures x 7 semaines | PSS1029 PSS1033 PSS1034 PSS1035 PSS1036 | PSS1028 PSS1037 PSS1038 PSS1032 | 70 % |
| PSS1037 Santé mentale et démence | 28 | 4 heures | Aucun | Aucun | 60 % |
| Étape 3 – Bloc 5 – 5 mai au 20 juin 2025 | | | | | |
| PSS1028 Santé et bien-être | 28 | 4 heures | Aucun | Aucun | 60 % |
| FRA1005 Français | 42 | 6 heures | Aucun | | 50% |
| Étape 3 – Bloc 6 – 23 juin au 8 août 2025 | | | | | |
| PSS1032 Pratique communautaire -Stage de 118 heures pendant 7 semaines -À peu près 17 heures par semaine | 118 | 17 heures | FRA1005 PSS1029 PSS1033 PSS1034 PSS1035 PSS1036 | PSS1028 PSS1037 PSS1038 PSS1039 | 70 % |

Descriptions de cours

Étape 1 – Bloc 1

PSS1035 ~ Rôle et responsabilités du préposé

Ce cours permet à la personne étudiante de comprendre les lois qui influencent le rôle de la préposée ou du préposé. On examine le rôle et les responsabilités du préposé ou de la préposée, ainsi que le professionnalisme au sein de l'équipe multidisciplinaire dans les divers milieux de travail. De plus, la personne étudiante explore les moyens de reconnaître et traiter des situations d'abus, notamment auprès des personnes âgées, ainsi que ses responsabilités professionnelles.

PSS1034 ~ Fonctions et soins du corps humain

Ce cours présente des notions d'anatomie, de physiologie, ainsi que des pathologies plus communes reliées aux divers systèmes corporels. Il prépare la personne étudiante ou l'étudiant à prodiguer des soins efficaces et avec sécurité à leurs clients.

Étape 1 – Bloc 2

ENG1009 – English in the Workplace

ENG1009 is designed for students who will be employed in a predominantly oral-communication-based workplace. Activities in this course will focus on role-playing professional scenarios with employers, colleagues and clients. Telephone conversations will also be evaluated, further developing students' spoken language skills. Reading texts, like industry policies on maintaining a safe work environment, and written tasks, such as completing claim reports and preparing a cover letter and resume, will provide students the necessary skills for future success.

Ce cours est obligatoire pour toutes les personnes étudiantes et requiert au préalable, une évaluation du niveau de compréhension, de l'écriture et du parler de l'anglais. À la suite de cette évaluation, le ou les cours d'English seront recommandés à la personne étudiante pour assurer son succès.

PSS1029 ~ Pratiques laboratoire

Ce cours permet à la personne étudiante d'appliquer les habiletés requises pour prodiguer des soins de base sécuritaires au client. Les aptitudes relatives aux soins personnels, au monitorat quotidien de la santé du client, à l'emploi des précautions universelles ainsi qu'à la mobilisation et au transfert du client font l'objet de ce cours. On discute également des responsabilités et des protocoles à suivre entourant l'administration des médicaments. La personne étudiante se familiarise à l'emploi et la manipulation des appareils d'oxygénothérapie, tant en milieu domicile qu'institutionnelle. On apprend à identifier les risques et les précautions de sécurité relatives aux incendies ainsi que les mesures à entreprendre pour traiter de diverses situations d'urgence.

De plus, on s'exerce aux diverses tâches ménagères requises pour appuyer le client sur une base quotidienne. Il est à noter que ce cours comprend, à la fois, une composante théorique et un stage pratique.

Ce cours comprend 36 heures de théorie avec 24 heures de tâches pratiques prédéterminées avec un mentor.

PSS1033 ~ Étapes de la vie

Dans ce cours, la personne étudiante approfondit ses connaissances sur les différentes étapes de la vie – de la conception jusqu’au troisième âge – et fait l’étude des familles dans la société d’aujourd’hui. L’appui de la préposée ou du préposé, en matière de ressources et des moyens d’intervention auprès des clients ayant des problèmes cognitifs et déficiences intellectuelles, fait aussi l’objet de ce cours. La personne étudiante se familiarise avec le rôle de la préposée ou du préposé face au soutien de tels clients et de leurs familles.

Étape 2 – Bloc 3

PSS1038 ~ Soins palliatifs

L’étudiant ou la personne étudiante va acquérir les connaissances nécessaires pour assurer le confort et la dignité des personnes au seuil de la mort. Ce cours permettra à l’étudiant ou la personne étudiante de maximiser la qualité de vie des clients, de leur famille et de leurs proches.

PSS1036 ~ Communication et le monde du travail

Dans ce cours, la personne étudiante développe ses aptitudes à la communication et aux relations interpersonnelles afin d’établir et consolider des relations efficaces et professionnelles avec les clients. On explore également le caractère unique chez l’individu afin de mieux comprendre les différentes cultures et les différences reliées à l’âge. De plus, on discute de ses croyances, valeurs et attitudes, notamment en ce qui a trait aux relations interpersonnelles. Enfin, on aborde des notions de base concernant le plan de soins, la documentation ainsi que la façon appropriée de communiquer l’information requise à titre de membres de l’équipe interprofessionnelle.

Étape 2 – Bloc 4

PSS1037 ~ Santé mentale et démence

Ce cours permet l’étude de divers problèmes de santé mentale et, notamment, de la démence. L’étudiant ou la personne étudiante va acquérir les connaissances nécessaires pour prodiguer des soins au client atteint de démence, ainsi que d’autres maladies mentales. La personne étudiante ou l’étudiant applique les concepts théoriques qui favorisent l’autonomie, le maintien de la santé et la réadaptation du client.

PSS1039 ~ Pratique clinique

Ce stage clinique supervisé est d’une durée de 140 heures et se déroule dans un établissement de soins de longue durée et/ou dans un hôpital. Ce cours permet la personne étudiante de prodiguer des soins fondamentaux aux clients et de mettre en pratique, avec une autonomie croissante, les habiletés et les aptitudes développées au cours du programme. La personne étudiante consolide davantage son rôle en tant que membre d’une équipe interprofessionnelle. À la fin de ce stage, la personne étudiante assume la responsabilité des soins pour 4 à 6 clients, dont certains nécessitant des soins plus complexes que ceux faisant l’objet du stage précédent.

Durant cette pratique clinique, la personne étudiante devra faire environ 20 heures par semaine ou un minimum de 14 heures par semaine sur un total de 7 semaines (pour un total de 140h) avec un mentor. Il est aussi possible de travailler plus de 20 heures par semaine si l’étudiante et le mentor sont disponibles.

Étape 3 – Bloc 5

PSS1028 ~ Santé et bien-être

Ce cours porte sur les concepts reliés à la santé, la sécurité et le bien-être du préposé ainsi que du client. L'étudiant développe sa capacité à déterminer les mesures qui assurent un milieu sécuritaire et qui favorisent le bien-être holistique. De plus, on examine les éléments qui contribuent à une alimentation saine et des façons de promouvoir celle-ci auprès des clients. On discute également du phénomène de l'épuisement professionnel ainsi que des stratégies pour la gestion du stress.

FRA1005 – Français I

Ce cours permet à la personne étudiante ou à l'étudiant d'améliorer ses aptitudes à parler et à écrire. L'accent est mis sur les techniques de communication reliées au domaine d'études de chacun. L'organisation de la pensée, l'art de l'expression, la lecture et la qualité de la langue sont des éléments fondamentaux de ce cours. Par l'intermédiaire d'activités d'apprentissage orales et écrites, l'occasion est donnée de promouvoir et d'affirmer son identité francophone tout en perfectionnant ses habiletés de communication verbale et écrite.

Ce cours de français est obligatoire pour toutes les personnes étudiantes. Si un cours de français au niveau postsecondaire a déjà été réussi chez une autre institution, une demande de transfert de crédit ou de reconnaissance des acquis peut être déposée en remplissant le formulaire approprié retrouvé à la page web suivante : <https://collegeboreal.ca/etudiants-diplomes/options-de-transfert/>.

Étape 3 – Bloc 6

PSS1032~ Pratique communautaire

Ce stage clinique de 118 heures se déroule sous la supervision d'un précepteur. La personne étudiante prodigue des soins fondamentaux à des clients qui lui sont confiés, tout en appliquant les compétences acquises pendant le programme. On expose la personne étudiante à un nouveau milieu de stage clinique, soit un service de soins à domicile, une maison de retraite, un foyer de groupe ou autre centre communautaire résidentiel.

Durant cette pratique communautaire, la personne étudiante devra faire environ 17 heures par semaine sur un total de 7 semaines (pour un total de 140h) avec un mentor. Il est aussi possible de travailler plus de 20 heures par semaine si l'étudiante et le mentor sont disponibles.

BARÈME D'ÉVALUATION

SVP, consultez vos plans de cours pour connaître la note de passage

a) Évaluation des composantes théoriques

Les composantes théoriques sont évaluées avec des épreuves du genre « choix multiples » et « réponses courtes », étude de cas, et des travaux rédigés pour évaluer l'apprentissage faite par la personne étudiante. Lorsqu'appropriés, la participation en classe, les travaux de groupe et les présentations sont inclus dans l'évaluation. Afin de réussir les cours qui comprennent des composantes théoriques et pratiques (PSS1029, PSS1039 et PSS1032), la personne étudiante doit réussir les deux composantes du cours.

b) Évaluation des composantes pratiques : Clinique

Les composantes pratiques sont évaluées en fonction des compétences démontrées en stage clinique. La capacité de suivre les directives et de donner les soins et les services de soutien de plus en plus indépendamment contribuent au succès de la personne étudiante.

Afin de rencontrer le résultat d'apprentissage # 3, relatif à l'employabilité (RARE), la personne **étudiante doit communiquer oralement et par écrit en anglais**. Si elle ne peut parler, écrire et comprendre l'anglais correctement, elle sera retirée de la clinique en raison de sécurité.

Méthodes d'évaluation des cours PSS1039 – Pratique clinique et PSS1032 – Pratique communautaire

ATTENTES DE LA PERSONNE ÉTUDIANTE :

La personne étudiante rédigera des journaux cliniques et des journaux de réflexion afin de réfléchir sur ses expériences, identifier ses points d'amélioration et formuler des stratégies pour s'améliorer. En plus, la personne étudiante complètera 2 auto-évaluations (mi et fin d'étape) et s'attribuera une note.

ATTENTES DU MENTOR :

Le mentor partage de la rétroaction orale et sous forme écrite, avec l'évaluation mi-étape et finale avec la personne étudiante. La personne étudiante devra lire, signer et ajouter ses commentaires à ces 2 évaluations. Le mentor est aussi responsable d'évaluer la communication de la personne étudiante.

L'évaluation finale écrite pour ces deux cours est basée sur :

- a) la rédaction et la remise des journaux cliniques de la personne étudiante;
- b) la grille d'évaluation de stage clinique ayant une note minimale de 70%.
- c) l'évaluation de la communication en français et en anglais avec une note minimale de 70%

Si une ou plusieurs sections ne sont pas réussites, la personne étudiante devra reprendre le cours au complet, à une étape antérieure.

Ces documents sont incorporés au dossier étudiant pour la durée du programme.

La note accordée pour un stage clinique :

CR.....Crédit

ou

ÉC..... Échec

EXIGENCES PARTICULIÈRES DE L'ÉCOLE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

La santé et la sécurité du public sont des aspects importants pour l'ensemble des programmes du secteur École des sciences de la santé. Ceux-ci exigent que les diplômées et diplômés de nos programmes possèdent non seulement les compétences professionnelles propres à leur champ d'expertise, mais également des compétences personnelles faisant d'elles et d'eux des personnes responsables et de confiance. Le développement de ces compétences s'acquiert en mettant en pratique des attitudes et des comportements individuels rigoureux.

GUIDE BORÉAL

La personne étudiante est responsable de lire et de se familiariser avec les politiques énumérées dans le Guide Boréal : <https://collegeboreal.ca/futurs-etudiants/guide-boreal/>.

ABSENTÉISME

La présence en classe est obligatoire afin d'assurer l'atteinte de tous les objectifs d'apprentissage et de la réussite du cours. Les échanges et les discussions de groupe qui ont lieu lors des cours et des laboratoires font partie intégrante de l'apprentissage de la personne étudiante.

En cas d'absence motivée, la personne étudiante est responsable de (d') :

- **Communiquer avec la professeure ou le professeur avant le cours** selon les coordonnées indiquées dans le plan de cours.
- **Consulter son plan de cours** afin de vérifier les activités d'apprentissage et la matière enseignée lors de son absence
- **De s'associer à l'avance avec une autre étudiante ou un autre étudiant, ou de s'informer auprès de ses collègues de classe** afin d'obtenir plus d'information concernant la matière enseignée et le matériel distribué durant la période d'absence
- **Arriver prête ou prêt pour la prochaine classe en ayant complété tous les travaux, exercices ou lectures, etc. assignés ou manqués lors de son absence**

En cas d'absence le jour d'une activité d'évaluation, la personne étudiante est responsable de (d') :

- Aviser par courriel la professeure ou le professeur de son absence avant le cours.
- Soumettre par écrit au personnel scolaire, une demande pour effectuer l'activité manquée selon un échéancier qui convient.

Dès son retour au Collège, la personne étudiante doit :

- Soumettre une pièce justifiant son absence (p. ex. un billet du médecin ou infirmière praticienne ou une preuve de présence aux funérailles)
- Si une note n'est pas remise à la professeure comme preuve d'absence justifiée, une note de zéro sera donnée pour l'évaluation.

IMPORTANT

La personne étudiante obtiendra le privilège de faire l'activité d'évaluation manquée uniquement dans les situations jugées acceptables par la professeure ou le professeur. Ce privilège ne sera en aucun temps accordé à une étudiante qui accusera une absence non motivée lors d'une activité d'évaluation.

En cas d'absence répétée, motivée ou non motivée, la personne étudiante recevra un avis d'absence :

- a) Absence **de 10 %** des heures totales d'un cours :
— la personne étudiante recevra un avis d'absentéisme par écrit.
- b) Absence **de 20 %** ou plus des heures totales d'un cours :
— la personne étudiante recevra un deuxième avis par écrit. Elle risque d'échouer au cours et devra rencontrer la coordination du programme pour en discuter.

RESPECT DES ÉCHÉANCIERS

En cas de non-respect d'un échéancier, la note 0 sera attribuée pour l'activité. La personne étudiante est responsable de (d') :

- consulter son plan de cours afin d'identifier les dates d'échéance des travaux
- envoyer un courriel à la professeure avant le cours afin d'obtenir l'approbation au préalable de la professeure ou du professeur pour remettre le travail à une date ultérieure. Si aucune communication n'est envoyée, et que le travail n'est pas remis, la note de ZÉRO sera donnée pour le travail.

TRAVAUX

La personne étudiante est responsable de :

- remettre ses travaux à la professeure ou au professeur selon les consignes établies pour chaque cours par la professeure ou le professeur. Les travaux remis par l'entremise d'une tierce personne ne seront pas acceptés, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet.
- remettre une copie électronique de chacun de ses travaux, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet
- conserver une copie des travaux qu'elle ou qu'il remet à la professeure ou au professeur

PONCTUALITÉ

Les heures de cours doivent être respectées. La personne étudiante est responsable de consulter son horaire de cours et de se présenter à l'heure prévue. **En cas de retard non justifié au préalable auprès de la professeure ou du professeur**, la personne étudiante pourra se faire interdire l'accès à la webconférence.

INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Le Guide Boréal prévoit des sanctions concernant les situations de malhonnêteté intellectuelle. La personne étudiante est fortement encouragée de se familiariser avec la notion d'intégrité intellectuelle afin de ne pas se retrouver en situation d'infraction qui pourrait gravement nuire à la bonne réussite de ses études.

QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La qualité de la langue française est prise en considération dans toutes les activités d'évaluation formative ou sommative. De ce fait, la personne étudiante pourra recevoir une réduction de la note finale d'un travail quelconque qui est attribuable à la qualité de la langue. Il en va de même pour tout travail qui doit être remis en anglais. Veuillez vous référer aux grilles d'évaluations fournies par votre professeure ou professeur.

EXAMEN DE REPRISE

En cas d'échec d'un cours, la personne étudiante doit satisfaire les critères du Guide Boréal et le privilège de reprendre un examen de reprise pourrait être accordé par la doyenne suite à une revue du dossier de l'étudiant(e). Veuillez consulter le Guide Boréal sous la section « Privilège de reprise » de l'année courante pour la liste de critères.

Si ce privilège est accordé, et que la personne étudiante réussit la reprise, la personne étudiante sera remis un contrat probatoire qui stipule que le cours ne peut être repris qu'une fois seulement. Si le même cours n'est pas réussi deux fois, la personne étudiante sera retirée du programme.

PARTICULARITÉS DU PROGRAMME

Partie A

RÉUSSITE SCOLAIRE

CONTRAT DE PROBATION OU D'APPRENTISSAGE ET REMÉDIATION :

En cas de difficulté ou de risque d'échec, il se peut que le personnel du programme développe un contrat de probation ou d'apprentissage pour la personne étudiante qui comprend un plan de remédiation. Le contrat et la remédiation ont pour but d'appuyer la personne étudiante en mobilisant des ressources, de remédier à la difficulté et de maximiser les chances du succès. Il incombe à la personne étudiante de prendre responsabilité de sa part de la remédiation.

INCOMPLET (IN)

- Les circonstances pouvant justifier la note « Incomplet » seraient, par exemple, la maladie de la personne étudiante ou le non-accomplissement de toute tâche pour des raisons motivées et discutées au préalable avec les surveillants de stage. Toute demande de note « Incomplet » doit être approuvée par la coordination du programme.

Partie B

ABSENCES DE DURÉE COURTE OU PROLONGÉE

Si la personne étudiante doit quitter le programme pour une courte période, elle doit communiquer avec la coordonnatrice ou personne-ressource dans les campus afin de faciliter le retour aux études.

À la suite d'une absence en clinique, la personne étudiante signera un contrat probatoire qui stipule la condition de remédiation qu'elle doit suivre une formation supplémentaire lui permettant de revoir et de pratiquer des techniques pertinentes. Ceci augmentera les chances de succès dans les cours subséquents.

L'étudiante qui se retire d'un cours ou de la clinique à cause de maladie doit remettre une preuve médicale indiquant qu'elle est capable de retourner aux études sans restriction par la suite. La règle générale est que lors de retour d'une absence clinique une note de médecin ou une preuve appropriée est requise afin de démontrer que l'absence est motivée. Veuillez noter que la prise de vacances durant l'année scolaire est fortement découragée et met la réussite au programme à risque. Cette absence est considérée comme étant non motivée. Si les vacances sont nécessaires pour raison exceptionnelle, il faut consulter la coordinatrice dès le début de l'année.

Partie C

POLITIQUE CONCERNANT L'UTILISATION DE TÉLÉPHONE OU D'UN APPAREIL ÉLECTRONIQUE EN STAGE

La personne étudiante doit respecter les règlements suivants :

1. Aucune photo ou vidéo n'est permise en stage
2. Aucun affichage d'énoncés, de vidéos ou de photos prises en stage n'est permis sur les sites de réseautage sociaux (social networking) tels que Snapchat, Facebook, Twitter, Instagram, etc.
3. Ne pas insérer dans votre téléphone dans les communications électroniques, des informations confidentielles qui peuvent servir à identifier les clients. Toujours songer à la protection des renseignements personnels et à la confidentialité.
4. Ne pas partager des mots de passe, ne pas laisser les écrans ouverts et ne jamais consulter les dossiers des clients autres que les siens.
5. L'appareil doit être fermé ou éteint pendant les heures de cours ou de stage, à moins d'avis contraires de la professeure.

6. L'appareil ne doit pas être sur sa personne pendant la clinique.

Si ces règlements, mentionnés ci-haut, ne sont pas respectés, la personne étudiante sera demandée de quitter le milieu de stage. La personne étudiante sera à risque d'être expulsée du programme.

Partie D

RÉFÉRENCES SELON LE STYLE DU AMERICAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION (APA)

Toute citation directe de moins de 40 mots, tirée d'un texte ou d'un site web doit être écrite entre « guillemets » dans le travail et être suivie de la référence. Il s'agit d'inscrire le nom de famille de l'auteur, la date de publication ainsi que la page où se situe le texte et de l'insérer entre parenthèses après la citation.

Exemple d'une citation directe tirée d'un texte:

« Il est possible de prévenir la thrombose veineuse, même chez les personnes à risque élevé » (Brunner & Suddarth, 2006, p. 476).

Toute idée tirée d'un texte ou d'un site web qui est paraphrasée ou traduite dans le travail doit être suivie d'une référence. Il s'agit d'inscrire le nom de famille de l'auteur et la date de publication.

Exemple d'une idée paraphrasée d'un texte:

La douleur dans la jambe est un symptôme de la phlébite (Brunner & Suddarth, 2006).

- Une citation de plus de 40 mots est séparée du texte par une indentation et écrite à doubles interlignes.
- La liste de références doit suivre le mode APA (voir la page web de la Bibliothèque Centre de ressources Alphonse-Desjardins). Celle-ci établit une liste des livres, des articles et du site web utilisés dans le texte. La liste de références est disposée en ordre alphabétique et figure sur une nouvelle page à la fin du travail.

Voir la politique pour la rédaction des travaux et le plagiat disponible sur le site internet de la bibliothèque du Collège Boréal. https://biblio.collegeboreal.ca/biblio/droits_dauteurs

Partie E

LIVRES OBLIGATOIRES

Certaines versions numériques des manuels sont en vente chez la Coopérative Boréal. Veuillez consulter la page web suivante: <https://coopboreal.ca/fr/buy-digital-textbooks>. Si la version numérique ne s'y retrouve pas, veuillez consulter le tableau ci-dessous.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous, le manuel obligatoire pour tous les cours du programme. La personne étudiante est responsable de commander ses propres manuels directement de la Coop du Collège Boréal, à partir du site web : <https://coopboreal.ca/fr>

La livraison est gratuite pour ceux et celles qui deviennent membres de la Coopérative Boréal.

| Cours | Manuel obligatoire |
|---|---|
| PSS1029 Pratique laboratoire PSS1028 Santé et bien-être PSS1032 Pratique communautaire PSS1033 Étapes de la vie PSS1034 Fonctions et soins du corps humain PSS1035 Rôle et responsabilités du préposé PSS1036 Communication et le monde du travail PSS1037 Santé mentale et démence PSS1038 Soins palliatifs PSS1039 Pratique clinique | Titre : Sorrentino's Canadian Textbook for the Support Worker (5 ^e édition) Année : 2022 Auteurs : Sheila A. Sorrentino, Leighann Remmert Maison d'édition : Elsevier Canada ISBN : 978-0-323-70939-2 Prix : 152.26\$ Version papier : https://coopboreal.ca/fr/boutique/detail-de-produit/sorrentinos-canadian-txbk--wrkb-package-for-the-support-worker-5ce-4182699?productId=4182699 |

Partie F

Mentorat

Dès le deuxième bloc du premier semestre, le programme prépare la personne étudiante pour le marché du travail.

PSS1029 – Pratique laboratoire

Dans ce cours, la personne étudiante sera encadrée par un mentor pour une combinaison de 24 heures sur une période de 3 semaines. (ex : 3 quarts de 8 heures ou 8 quarts de 4 heures). Ce premier stage est pour initier la personne étudiante à la pratique des soins de base qui est en lien avec la théorie apprise.

Il est fortement recommandé de commencer la recherche de 3 agences qui se situent près de la personne étudiante dès le début de la première étape du programme. Par la suite, le formulaire retrouvé à l'Annexe A doit être rempli et remis à la personne responsable des stages.

Lieux recommandés :

- Centre de soins de longue durée
- Hôpital
- Hospice

PSS1039 – Pratique clinique

Dans ce cours, la personne étudiante sera une 2^e fois encadrée par un mentor pour un total de 140 heures sur une période de 7 semaines. Ce deuxième stage permettra à la personne étudiante de maîtriser toutes les tâches acquises jusqu'à maintenant dans le programme.

La personne étudiante est fortement encouragée de compléter ce stage chez l'agence qui l'a accueilli pour le premier stage. Si la personne étudiante doit changer d'agence pour des raisons valides, elle devra partager une liste de 3 autres agences et remettre le formulaire à la personne responsable des stages.

Lieux recommandés :

- Centre de soins de longue durée
- Hôpital
- Hospice

PSS1032 – Pratique communautaire

Ce cours est une continuation de l'amélioration des techniques de soins de base, mais dans un environnement communautaire. Ce stage permet à la personne étudiante de se familiariser avec les tâches de gestion domestique, aux activités instrumentales de la vie quotidienne et l'appui à la prise de médicaments, dans un environnement sécuritaire.

Ce cours est un stage qui doit avoir lieu dans la communauté c'est-à-dire dans le domicile du client que ce soit une maison ou un appartement. Des exemples d'agences appropriées pour ce stage sont :

- Maison de retraite
- Agence de soins à domicile tels que : VON, Bayshore, ParaMed
- Maison pour les personnes handicapées
- Foyer de groupe
- Centre communautaire résidentiel.

Il est fortement recommandé de commencer la recherche de 3 agences qui se situent près de la personne étudiante dès le début de la deuxième étape du programme. Le formulaire retrouvé à l'Annexe A devra être rempli de nouveau et remis à la personne responsable des stages.

À noter que la majorité des agences communautaires exigent que les personnes étudiantes aient leur propre véhicule pour se rendre chez les clients. Il est important que la personne étudiante soit consciente de ceci lors de sa recherche.

Exigences des milieux de stage

Forme physique

La personne étudiante doit faire preuve d'une bonne forme physique et endurance. Par exemple, la personne étudiante doit être capable de soulever des poids variés.

Langue

Il est essentiel à la sécurité du client que la personne étudiante puisse communiquer verbalement et par écrit en français et en anglais avec les clients et les membres du personnel lors des stages cliniques. Une évaluation de la communication en anglais est complétée au cours de chaque stage pratique.

Stages cliniques

- Durant les stages cliniques, la personne étudiante peut s'attendre à travailler différents quarts de travail tels que de jours, et d'après-midi.
- Il est possible que la personne étudiante soit demande de travailler le samedi et le dimanche les stages.
- Les étudiantes sont responsables de se rendre en milieux cliniques et de payer les couts connexes, tels que les frais de déplacement et de stationnement.
- La professeure liaison qui représente le Collège contacte le mentor au besoin pour avoir des mises à jour du progrès ou défis de la personne étudiante. À la mi-étape, une évaluation est complétée par la personne étudiante et le mentor. S'il y a des défis, ils seront discutés et documentés formellement à ce temps. Un plan de remédiation sera mis en place au besoin. Le formulaire d'évaluation final est rempli par la personne étudiante et le mentor. Il incombe au professeur-liaison de déterminer et de soumettre la note finale pour le stage.

Preuves pour les stages - VERIFIED

Afin de pouvoir être admissible à un stage, la personne étudiante doit avoir présenté plusieurs preuves et certificats selon les exigences des milieux cliniques. C'est la responsabilité de la personne étudiante de présenter toute la documentation requise selon les échéanciers. Si les échéanciers ne sont pas respectés, la personne étudiante ne pourra pas se rendre en clinique, ce qui représente un échec dans le cours ou la reprise du cours à une étape antérieure. De plus, la personne étudiante est responsable de garder les copies originales de tous les documents.

Notre école s'est engagée avec Synergy Gateway à vous donner accès à Verified- une plateforme logicielle de Synergy Gateway, notre partenaire tiers de collecte de documentation, de vérification et de rapport pour toutes les exigences liées à votre (vos) stage(s) clinique(s) ou

sur le terrain. Vous devrez remplir un service de vérification électronique des exigences (VEE/ERV) dans l'application Verified pour recevoir l'autorisation de débiter votre stage.

Vous utiliserez Verified pour :

- Téléchargez votre documentation sur les exigences non académiques pour examen.
- Réservez votre examen de vérification électronique des exigences (VEE). Le service examine les documents que vous avez téléchargés et vous fournit un statut indiquant votre éligibilité au placement.
- Suivre la conformité de vos exigences en cours.
- Réserver tout autre service pertinent offert par Synergy Gateway

Comment y accéder :

Vous recevrez des identifiants de connexion pour accéder à votre compte Verified sur le compte de messagerie de votre école.

Veillez vérifier votre boîte de réception, vos dossiers de spam et de courrier indésirable pour voir si vous avez reçu un courriel du "Synergy HelpDesk". Il vous sera demandé de créer un nouveau mot de passe lors de votre connexion. Veillez à consulter les guides de l'utilisateur vidéo et le guide de l'étudiant pour apprendre à utiliser la plateforme vérifiée.

Une fois que vous y avez accès, veuillez consulter le lien Formulaire importants situé sur la page principale de votre tableau de bord. Il vous guidera vers une bibliothèque de documents qui vous aideront dans ce processus, y compris une liste de conditions à remplir pour pouvoir commencer le placement.

Veillez noter que pour être éligible au stage pratique et au stage en laboratoire de votre programme, vous devez avoir terminé votre service VEE/ERV (offert par Verified) par la date limite. Pour vous assurer que vous remplissez les conditions requises, nous vous conseillons vivement de télécharger vos documents sur votre compte vérifié au moins 48 heures avant la date de votre service VEE/ERV. Les étudiants qui ne soumettent pas les documents mentionnés à la date requise ne seront pas autorisés à commencer le stage pour des raisons de responsabilité et de sécurité. La date tient compte du temps nécessaire au traitement de vos documents.

Nous vous conseillons vivement de commencer immédiatement à remplir les formalités préalables au placement, car vous pourriez avoir besoin d'un délai supplémentaire pour les documents manquants. En outre, il faut compter entre 24 et 48 heures pour obtenir les résultats du service VEE/ERV.

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez contacter le service d'assistance en ligne à l'adresse suivante : www.synergyhelps.com.

Veillez conserver une copie de tous les documents soumis pour vos dossiers. Tous les frais liés à l'utilisation de cette plateforme sont à la charge de l'étudiant. Des frais additionnels seront encourus si les exigences ne sont pas rencontrées par la date limite.

| Ventilation de la tarification | |
|---------------------------------------|---|
| Coût initial | Frais initiaux complets (51,50\$ + HST) - forfait 2024-2025 |
| Suivis | Pour étudiants qui ne réussissent pas les exigences SEULEMENT - 10\$(additionnel) |
| Documents expirés | Si un document expire, les étudiants doivent prendre rendez-vous pour un examen au tarif plein. |
| Mise à jour des documents | Si les étudiants mettent à jour un document, ils doivent prendre rendez-vous pour un examen au tarif plein. |
| | |
| Réussite | L'étudiant a satisfait à toutes les exigences et est autorisé à entrer en clinique. |
| Échec | L'étudiant n'a pas satisfait à toutes les exigences. Il doit réserver un examen de suivi pour les documents en suspens. |
| Réussite conditionnelle | L'étudiant a obtenu une réussite conditionnelle. La conditionnalité de son statut figurera dans ses notes. Les mises à jour sont libres tant qu'elles respectent le calendrier établi. |
| En attente | Un document est mal scanné ou coupé. Les étudiants auront la possibilité de mettre à jour ce document gratuitement dans un délai de 3 semaines. Si le document n'est pas mis à jour dans ce délai, un examen de suivi devra être programmé. |
| Expiré | Un ou plusieurs documents ont expiré. Les étudiants devront prendre rendez-vous pour un nouvel examen afin de mettre à jour ces documents. |

Immunisations obligatoires avec explications

1. Vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (MMR) durant l'enfance doivent être à ce jour. La personne étudiante doit montrer la preuve qu'elle est protégée contre ces maladies contagieuses à la rentrée de la première étape; titrage ou documentation d'avoir reçu 2 doses du vaccin.
2. Vaccins administrés contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et le polio (DPT et polio) durant l'enfance doivent être à ce jour. La personne étudiante doit montrer la preuve qu'elle est protégée contre ces maladies contagieuses à la rentrée de la première étape du programme.
 - a. La personne étudiante doit montrer la preuve qu'elle a reçu le vaccin Tdap (documentation d'une dose d'adulte de diphtérie, tétanos et coqueluche après l'âge de 18 ans – la dose adulte (Tdap ou Adacel,) doit être administrée en plus que la

dose adolescente (Td) (pour satisfaire à l'exigence « Ontario Hospital Association» OHA (Dec 2015)

- b. Vaccins contre la diphtérie et le tétanos (Td) doivent être à ce jour. Il est important de noter que cette série d'immunisations Td doit être mise à jour chaque 10 ans; (NB Td seulement si le vaccin de Tdap a été administré depuis plus que 10 ans)
3. Vaccin contre l'hépatite B (3 doses).
 - La personne étudiante qui n'a jamais reçu ce vaccin doit démontrer la preuve qu'elle a débuté ce processus d'immunisation contre l'hépatite B durant la première étape.
 - La personne étudiante qui a reçu le vaccin depuis moins de 5 ans doit présenter les preuves qu'elle a reçu les immunisations.
 - La personne étudiante qui a reçu le vaccin depuis plus de 5 ans doit obtenir la preuve de son immunité avec une preuve de titrage (un test sanguin), et fournir ses résultats par la suite (à répéter chaque 5 ans).
 4. Varicelle (chicken pox), la personne étudiante doit obtenir la preuve de son immunité soit en ayant reçu un vaccin (2 doses) ou avoir une preuve de titrage.
 5. Test Tuberculine (TB) - 2 étapes ou radiographie thoracique complétée dans les 12 derniers mois est nécessaire dans le cas de test positif. N.B. Pour être exemptée du Test à la Tuberculine (TB) à 2 étapes, une preuve doit être fournie;
 6. Vaccin contre la grippe –lorsque disponible en octobre ou en novembre;
 7. Vaccins contre la COVID-19 – dois avoir reçu 2-3 vaccins.

Partie F- 1

Les documents exigés qui sont spécifiés dans cette section sont à soumettre par VERIFIED. Les personnes étudiantes doivent également conserver des copies dans leurs dossiers.

Certificat de Premiers soins standards et Soins immédiats en réanimation (SIR)

- Formation de 2 jours en personne avec une agence tel que: Croix Rouge, St-John's Ambulance, Heart & Stroke (Cœur et AVC) ou autre agence qui est certifiée par la Croix Rouge. **Notez** que chaque agence peut avoir un nom de cours différent des autres, c'est pourquoi il y a plus qu'un nom de cours pour que vous choisissiez le bon cours.
 - Si vous cherchez sur un site web francophone choisissez le cours : Premiers soins standards et SIR ou Secourisme standard, RCR et réanimation de base
 - Si vous cherchez sur un site web anglophone, choisissez le cours: Standard First Aid and CPR BLS level (Basic Life Support) for Healthcare (HCP) or & AED
 - Si vous avez déjà fait cette formation il y a moins de 3 ans, la section de RCR doit être refait à tous les ans.
 - Certificat de secourisme général ou/Premiers soins est valide pour 3 ans;

À noter les formations, 100% en ligne ne sont pas acceptées.

Partie F-2

Casier judiciaire

La vérification judiciaire avec secteur vulnérable « vulnerable sector check » (généralement obtenu chaque 6 mois ou chaque année selon les exigences des milieux de stage).

N.B. La période d'attente pour l'obtention du casier judiciaire varie d'une municipalité à l'autre. Cela peut prendre entre 1 semaine et 4 mois pour recevoir la vérification du casier judiciaire. Il faut donc s'y prendre d'avance pour obtenir cette preuve. Si vous avez besoin d'une lettre confirmant votre inscription dans le programme de PSSP (pour les agences de la police provinciale/ OPP), vous devez contacter le bureau du registraire.

Veillez noter que le casier judiciaire du site web www.mycrc.ca et <https://www.tritoncanada.ca/criminal-record-checks/> ne seront pas acceptés par le programme de PSSP.

N.B. Il est à noter que les milieux cliniques se réservent le droit de refuser l'accès à la personne étudiante si la personne étudiante a un casier judiciaire positif (antécédents criminels). Ceci veut donc dire qu'un casier judiciaire positif peut empêcher l'obtention du diplôme si les résultats d'apprentissages du programme ne sont pas rencontrés à cause de stages manqués.

Partie F-3

Certificat sensibilisation des travailleurs à la santé et la sécurité en 4 étapes de la loi 18

« En vertu du règlement Sensibilisation à la santé et la sécurité au travail et formation pris en application de la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST) de l'Ontario, tous les travailleurs et superviseurs doivent suivre une formation en matière de santé et de sécurité. Le règlement est entré en vigueur le 1er juillet 2014 » (tiré du site web le 7 avril 2015).

Partie F-4

Certificat de SIMDUT – Formation SIMDUT

La formation sur le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) est un prérequis aux stages et est offerte en ligne sur Brightspace.

Partie F-5

Preuve d'essai d'ajustement du masque N95 fit test

Cette preuve est maintenant nécessaire dans les milieux de soins de santé depuis la pandémie de la Covid. S'il y a une éclosion durant votre placement vous seriez obligé de porter un masque N95 pour vous protéger et protéger les clients. Ce masque est disponible dans une variété de grandeur. L'agence qui fera l'essai choisira la grandeur qui vous protège le mieux. Donc une fois que l'essai est terminé, vous allez recevoir une carte avec le numéro de modèle qui vous convient. Par la suite, vous devez vous souvenir de ce numéro une fois en placement pour qui l'agence vous fournit votre grandeur. Exemple: 1870+, 1860S.

Habituellement un rendez-vous est nécessaire. Les frais varient d'un endroit à l'autre entre 30-50\$.

Partie F-6

Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) et le code des droits de la personne Accessibility for Ontarians with Disabilities Act & the Code Training Package (AODA)

« Cette loi établit un processus pour l'élaboration et l'application de normes d'accessibilité pour les personnes handicapées ». Tiré du site web le 16 juillet 2016

<https://www.ontario.ca/fr/page/propos-des-lois-sur-laccessibilite>.

- Chaque 2 ans
- cours disponible sur Brightspace

Partie F-7

Violence au travail et le harcèlement en milieu de travail / Harassment & Violence in the Workplace

« La *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST) de l'Ontario énonce les droits et les devoirs de toutes les parties présentes dans le lieu de travail en ce qui a trait à la santé et à la sécurité au travail. » La loi s'applique également à la violence et le harcèlement au travail. Tiré du site web avril 2017. <https://www.labour.gov.on.ca/french/hs/pubs/wpvh/introduction.php>

- Chaque 2 ans
- cours disponible sur Brightspace

Partie H

Absences en stages

La présence en stage, selon l'horaire établi avec l'agence, est obligatoire. Lors d'une absence, la personne étudiante doit communiquer avec l'organisme où le stage a lieu, ainsi qu'avec la professeure du cours, avant le début du quart de travail, ou dès que possible, en indiquant la raison de l'absence. Lors du retour, une note de médecin ou une preuve appropriée sera requise afin de démontrer que l'absence était motivée.

La procédure pour continuer le stage à la suite d'une absence est la suivante :

- a) Lors d'une absence, la personne étudiante doit rencontrer la coordination du programme avant d'être permise de reprendre le stage la semaine suivante. Il faut présenter sa preuve à la coordonnatrice lors de cette rencontre.

- b) Le temps manqué lors d'une absence doit être repris sans exception. Toutes les heures de stage doivent être complétées afin de rencontrer les résultats d'apprentissage du cours. Le temps perdu en raison d'heures d'absence motivée sera complété à la fin du semestre.
- c) L'équipe programme prend toutes les décisions reliées aux absences cliniques et se réserve le droit d'accommoder les circonstances exceptionnelles d'une étudiante, le cas échéant.

Échec

La note « Échec » sera automatiquement attribuée dans les situations suivantes :

1. Si l'agence se plaint formellement (par écrit ou verbalement) de la performance ou du risque de sécurité aux clients ou si la communication de la personne étudiante met les clients à risque
 2. Si le stagiaire occasionne plus de travail dans l'agence qu'il n'apporte d'aide
 3. Si le stagiaire manque à l'éthique professionnelle pendant le stage *
 4. Si le stagiaire n'atteint pas de façon **plus ou moins* constante et satisfaisante les résultats d'apprentissage tels qu'énumérés dans la grille d'évaluation du stage
 5. Si la personne étudiante manque 20% des heures ou plus, ils auront automatiquement un échec inscrit à leur dossier
 6. Si la communication de la personne étudiante est insatisfaisante et occasionne un manque de compréhension de la langue de préférence du client et met la sécurité du client à risque.
- ❖ *Si la personne étudiante fonctionne à un niveau inférieur, le superviseur de stage du collègue se réserve le droit de retirer immédiatement la personne étudiante du stage et de lui attribuer la note « Échec ».*

Partie I

Code d'éthique pour les vidéoconférences

Afin de créer un climat collaboratif qui appuie l'apprentissage, la personne étudiante s'assure de/d':

- Allumer sa caméra. Dans des cas exceptionnels où la personne étudiante a une raison valable pour ne pas activer sa caméra, elle aura à rencontrer la professeure ou le professeur pour en discuter.
- Trouver une salle tranquille, afin de bien suivre le cours.
- Garder le micro en sourdine, sauf lorsqu'elle doit parler.
- Lever la main pour prendre la parole. Fermer le micro après avoir fini de parler.
- Aviser la professeure si elle doit quitter la séance temporairement.

Partie J

Gentle Persuasive Approach

Cette formation en ligne de 4 heures sera offerte pendant le programme. Cette formation vous permettra d'apprendre comment prévenir et gérer des situations où les clients sont confus, atteints de démence qui pourraient démontrer des comportements perturbateurs ou agressifs. Il peut avoir un coût à défrayer pour cette formation.

Pour plus d'informations sur cette formation, veuillez contacter la coordination du programme.

Partie K

Politiques relatives aux uniformes

La personne étudiante doit porter l'uniforme spécifique au programme de Préposée ou préposé aux services de soutien personnel qui est à commander selon les consignes données au début de l'année académique. La personne étudiante doit porter cet uniforme, propre et bien repassé chaque jour que ce soit en milieu de stage

N.B. Les souliers de l'uniforme ne doivent pas être portés à l'extérieur/dehors

Un uniforme complet comprend :

- Uniforme (rouge vin/burgundy), acheté en ligne ou dans un magasin de votre choix;
- Une paire d'espadrilles blanches ou gris pâle avec lacets propres;
- Une épinglette avec son nom et le nom du Collège Boréal, (celui-ci doit être commandé à la Coopérative Boréal voir ci-bas);
- Un stylo noir, un calepin
- Une montre munie d'une trotteuse (aiguille pour les secondes).

N.B. La personne étudiante à l'option de se changer et mettre son uniforme lorsqu'elle arrive en milieu clinique où elle peut arriver en milieu clinique avec son uniforme. Certaines institutions de stage peuvent exiger que l'uniforme soit mis en milieux cliniques. Cependant, elle doit toujours se changer avant son départ du milieu clinique, afin de diminuer les risques de transmission des infections.

| Ce qui est permis : | Ce qui est défendu : |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - cheveux hors du visage ou attachés et montés, la longueur ne dépassant pas le collet; - uniforme burgundy/rouge vin acheté en ligne ou dans un magasin de votre choix qui est propre pour chaque jour de travail; - sarrau (lab coat) de couleur solide en coton (pas de motif); - maquillage léger; - seulement une paire de petites boucles d'oreilles genre stud; - barbe courte et propre | <ul style="list-style-type: none"> - chandail / capuchon « hoody »; - ongles longs, vernis à ongles; - parfums ou eau de cologne; - aucune bague ni aucun collier; - boucles d'oreilles de couleur ou en anneaux; - sabots, « crocs, » souliers malpropres ou avec des courroies; - gomme à mâcher; |
| <p>N.B. La personne étudiante qui ne respecte pas le code vestimentaire sera demandée de quitter la clinique ou le laboratoire pour rectifier le problème. Les heures d'absences vont affecter la note clinique ou de laboratoire.</p> | |

Épinglette aimantée au nom du Collège Boréal

Lorsque vous serez sur les lieux de travail pour les cours « Pratique », vous allez devoir vous identifier comme étant une étudiante ou un étudiant du Collège Boréal. Dès le début de votre première étape, vous devez commander votre épinglette aimantée qui coute environ 23\$ (incluant les taxes et les frais de livraison). Voici la marche à suivre :

1. Envoyez un courriel à librairie@collegeboreal.ca
2. Indiquez que vous voulez commander une épinglette aimantée et que vous êtes dans le programme Préposée ou préposé aux services de soutien personnel.
3. Indiquez votre adresse et votre nom au complet.

Une personne vous fera parvenir un formulaire d'autorisation de carte de crédit. Veuillez prévoir 4 semaines pour la livraison.

Politique pour rapports d'incidents en stage clinique

Lorsqu'un incident a lieu en milieu clinique (ex. une chute, etc.), la personne étudiante doit avertir la professeure (si elle est sur les lieux) et ensuite se rendre au Service de santé de l'institution de soins ou à l'urgence de l'hôpital immédiatement. Elle doit aussi remplir les formulaires d'incident de l'institution/ou milieu clinique et ceux du Collège Boréal dès que possible. Lors de préceptorat (PSS 1032) la personne étudiante doit communiquer avec la préceptrice et ensuite la professeure liaison aussitôt que possible.

Politique pour rapports de blessures sur les lieux du Collège Boréal

La gestion immédiate d'un accident ou d'un incident a pour but d'assurer la sécurité immédiate de toutes les personnes impliquées. Normalement, la professeure accompagne la personne étudiante et gère la situation immédiate. Dès que possible, cette personne communique avec la personne responsable au Collège (gestion, coordonnatrice, professeur-liaison, santé et sécurité) pour communiquer l'incident et pour s'assurer que les suivis appropriés sont mis en œuvre.

CONTRIBUTION DU COURS AUX RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE POUR LE PROGRAMME PRÉPOSÉE OU PRÉPOSÉ AUX SERVICES DE SOUTIEN PERSONNEL.

<https://www.ontario.ca/fr/page/normes-pour-le-programme-prepose-aux-services-de-soutien-personnels>

La personne étudiante aura démontré, de façon fiable, sa capacité à :

1. Intervenir dans les limites du rôle de préposée ou préposé aux services de soutien personnel dans divers milieux de soins et de services, conformément à toutes les lois applicables, aux normes et à la description du poste, ainsi qu'aux politiques, aux procédures et aux lignes directrices établies.
2. Agir de manière professionnelle et répondre de ses actes en appliquant la résolution de problèmes, la conscience de soi, la bonne gestion du temps et l'esprit critique lors de la prestation de soins en tant que préposée ou préposé aux services de soutien personnel, soit de manière indépendante, soit en tant que membre d'une équipe.
3. Exercer son rôle en tant que membre actif de l'équipe interprofessionnelle afin de favoriser des relations de travail axées sur la collaboration lors de la prestation des soins de soutien sécuritaires et adaptés, axés sur le client dans divers milieux de soins et de services.
4. Fournir des soins axés sur la personne, qui sont fondés sur des principes éthiques, sont sensibles à la diversité des valeurs personnelles et familiales, des croyances, des pratiques culturelles et autres besoins, et selon le plan de soins.
5. Établir et maintenir la relation thérapeutique avec le client et sa famille en appliquant de manière efficace ses habiletés en matière de communication, afin de créer un partenariat fondé sur la confiance et le respect, conformément aux limites professionnelles, aux politiques de l'employeur et aux lois sur la confidentialité et la protection de la vie privée.
6. Déterminer les renseignements reliés à la santé du client, en faisant preuve d'esprit critique, en ayant recours à l'observation et à ses aptitudes en communication afin de consigner, signaler et documenter toutes les constatations pertinentes, dans les limites de ses rôles et responsabilités en tant que préposée ou préposé aux services de soutien personnel.
7. Créer, favoriser et maintenir un environnement sécuritaire et confortable pour le client, ses proches, soi-même ainsi qu'autrui, par la mise en œuvre des mesures de prévention et de contrôle des infections en vigueur, des procédures d'urgence et de premiers soins, et des meilleures pratiques en matière de pandémies, en conformité avec le plan de soins et selon les politiques et les procédures de l'employeur, ainsi que toutes les lois applicables.
8. Accompagner les clients dans les différents stades de leur vie pour leur permettre d'effectuer les activités de la vie quotidienne, en utilisant leurs connaissances de base sur la croissance et le développement de l'être humain, la psychologie, les changements dans

les fonctions physiologiques et psychologiques courants chez les personnes, la promotion de la santé, la prévention des maladies, les soins de rétablissement et de réadaptation, et les soins de santé holistiques.

9. Aider le client à la prise de médicaments selon les tâches assignées au plan de soins et, s'il s'agit d'un acte délégué, sous la supervision d'un professionnel réglementé de la santé, ou s'il s'agit d'un acte fait par exception, sous la supervision de la personne ayant le plus haut niveau d'imputabilité et conformément à toutes les lois applicables et aux politiques de l'employeur.
10. Aider aux tâches de gestion domestique et aux activités instrumentales de la vie quotidienne conformément au plan de soins et en tenant compte des préférences, du confort et de la sécurité et de l'autonomie du client, de sa famille et de ses proches.
11. Aider et soutenir le client prenant soin de personnes dépendantes en tenant compte des choix individuels et familiaux, des limites professionnelles et des directives énoncées dans le plan de soins.
12. Identifier et signaler les cas de négligence ou de mauvais traitements potentiels, présumés, soupçonnés ou dont on a été témoin, et intervenir dans le cadre de ses rôles et responsabilités en tant que préposé(e) aux services de soutien personnel conformément à toutes les lois applicables, incluant la Loi 2010 sur les maisons de retraite et la Loi 2007 sur les foyers de soins de longue durée.
13. Aider à la prestation des soins de santé holistiques et à la promotion des soins palliatifs et de fin de vie sécurisants sur le plan culturel et adaptés sur le plan spirituel au client, à sa famille et à ses proches et conformes aux choix du client et au plan de soins, tant dans les phases de diagnostic, de décès, que de deuils.
14. Offrir des soins axés sur le client, et prodigués sous sa direction, aux personnes souffrant de maladies mentales ou de problèmes de santé mentale, de troubles cognitifs ou intellectuels, ou qui présentent des comportements réactifs ou perturbateurs, en utilisant les meilleures approches de soutien et des pratiques basées sur des données probantes, visant à favoriser l'adoption de comportements positifs et sécuritaires chez les clients.

**CONTRIBUTION DU COURS AUX RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE
RELATIF À L'EMPLOYABILITÉ ou RARE**

<https://www.ontario.ca/fr/page/normes-pour-le-programme-prepose-aux-services-de-soutien-personnels>

La personne étudiante aura démontré de façon fiable sa capacité à :

1. Communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire;
2. Répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace;
3. Communiquer oralement et par écrit en anglais :
4. Exécuter des opérations mathématiques avec précision;
5. Appliquer une approche systématique de résolution de problèmes
6. Utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes
7. Localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie de l'information appropriée;
8. Analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses;
9. Respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe;
10. Interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs;
11. Affirmer en tant que francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique;
12. Gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets;
13. Assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

Annexe A - Feuille de route

Tous ces documents doivent être remis à un membre du personnel d'appui aux stages par le **18 octobre 2024**. Les personnes étudiantes qui n'ont pas remis toutes leurs preuves par cette date ne pourront pas poursuivre le stage.

Il est important de conserver tous les documents dans tes dossiers électroniques.

| Avant le stage | Envoyée à l'agent.e |
|--|--------------------------|
| Vérifier les prérequis du stage dans le Guide de programme. Tu ne pourras pas procéder au stage si tu n'as pas réussi les prérequis. | <input type="checkbox"/> |
| Communique tes 3 agences préférées avec l'agent.e et remets-lui la fiche « Mes choix de stage ». <i>Si tu es en Ontario, consulte le site web suivant pour trouver des agences dans ta région :</i> https://www.ontario.ca/fr/page/soins-de-longue-duree-en-ontario . | <input type="checkbox"/> |
| Accepte le lieu de stage proposé en répondant au courriel de l'agent.e ou l'agent. | <input type="checkbox"/> |
| Effectue la demande vérification de ton casier judiciaire (secteur vulnérable). | <input type="checkbox"/> |
| Prépare ton curriculum vitae (CV) et ta lettre de présentation. Fixe un rendez-vous avec les Centre d'emploi d'étudiants pour de l'appui. | <input type="checkbox"/> |
| Obtiens ton carnet d'immunisation ET Prend un rendez-vous médical dans afin remplir la fiche d'immunisation | <input type="checkbox"/> |
| Effectue l'essai d'ajustement de masque N95 (communique avec ton bureau de santé de ta région). | <input type="checkbox"/> |
| Complète ta formation de secourisme général et RCR – niveau ISS et DEA. | <input type="checkbox"/> |
| Achète ton uniforme complet, qui inclut : <ul style="list-style-type: none"> • Un uniforme rouge vin ou bourgogne • Une paire d'espadrilles blanches ou gris pâle, avec lacets propres • Une montre munie d'une trotteuse (aiguille pour les secondes) • Épinglette aimantée – communique avec la Co-op Boréal : librairie@collegeboreal.ca | <input type="checkbox"/> |
| Complète les formations obligatoires suivantes, disponibles dans Brightspace, sauf si indiqué autrement : <ul style="list-style-type: none"> • SIMDUT • Formation santé et sécurité au travail (4 étapes) • Formation Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) • Travailler ensemble : Le Code des droits de la personne de l'Ontario • Violence et harcèlement au milieu de travail | <input type="checkbox"/> |
| Fixe une journée pour rencontrer l'agence. Apporte ton portfolio avec toi, ainsi que la fiche d'information sur l'agence et la fiche de planification des heures. Remplis ces documents avec un membre du personnel de l'agence. | <input type="checkbox"/> |
| Participe à la journée d'orientation. | <input type="checkbox"/> |

Annexe B - Mes choix de lieu de stage

Cette fiche doit être remplie et envoyée à la personne responsable des stages dès que possible.

| AGENCE #1 | |
|-----------------------------------|--|
| Nom de l'agence : | |
| Adresse de l'agence : | |
| Numéro de téléphone de l'agence : | |
| AGENCE #2 | |
| Nom de l'agence : | |
| Adresse de l'agence : | |
| Numéro de téléphone de l'agence : | |
| AGENCE #3 | |
| Nom de l'agence : | |
| Adresse de l'agence : | |
| Numéro de téléphone de l'agence : | |

Mes disponibilités

Indique TOUTES tes disponibilités pour effectuer les heures de stage, en considérant ton horaire. Les quarts sont habituellement d'une durée de 8 heures. Des exemples de quarts typiques sont : 7h à 15h ou 15h à 23h.

Aucun quart de nuit n'est permis.

| | |
|----------|--|
| Lundi | |
| Mardi | |
| Mercredi | |
| Jeudi | |
| Vendredi | |
| Samedi | |
| Dimanche | |

Offre actifs des services de santé en français

Le Collège Boréal est le premier représentant du secteur de l'éducation officiellement désigné par le gouvernement de l'Ontario en vertu de la Loi sur les services en français. Cette désignation en plus d'être unique et prestigieuse, implique des responsabilités culturelles et linguistiques au niveau de la formation des futurs professionnels de la santé dont, la conscientisation à l'offre active des services de santé en français. Comme futurs professionnels de la santé francophones, vous serez appelés à être des leaders dans votre domaine.

Votre programme d'étude reflète l'engagement de vos professeurs à assurer une formation axée sur l'offre active des services de santé en français. Par conséquent, vous suivrez des formations et vous aurez à exécuter des travaux reliés à l'offre active des services de santé en français tout au long de votre programme.

Nous vous remercions de prendre à cœur cet engagement.

L'offre de services de santé en français doit être active. On entend par offre active de services en langue française :

- la prestation d'un service de qualité dans la langue officielle choisie par la clientèle ;
- la prestation d'un tel service de façon qu'il soit manifeste, facilement disponible et accessible à la clientèle ;
- la prestation d'un service comparable dans les deux langues officielles pour toute communication orale, écrite ou électronique se rapportant au service en question.

(Forgues, E., Bahi, B. & Michaud, J. (2011). L'offre des services en français en contexte francophone minoritaire. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques)

Pour souligner l'importance de cette valeur, un prix sera remis chaque année lors de la remise des diplômes, à un étudiant ou une étudiante de l'un des programmes du Consortium national de formation en Santé-volet Collège Boréal, en reconnaissance de son leadership et de sa contribution exemplaire quant à l'offre active des services de santé en français.

COORDONNÉES DE PERSONNES-RESSOURCES :

Suzanne Lemieux, Doyenne
École des sciences de la santé
Suzanne.lemieux@collegeboreal.ca

Brigitte Ruest, coordonnatrice
Brigitte.ruest@collegeboreal.ca

Danielle Roy, gestionnaire Boréal en ligne
Danielle.roy@collegeboreal.ca

Marie-Anne Roussel-Lapensée, agente Boréal en ligne
marie-anne.roussel-lapensee@collegeboreal.ca